

Saint-Herblain, le 28 avril 2022

L'équipe de direction du collège

aux

Parents des élèves
Personnels du collège

Objet : Opération REPAS SOLIDAIRE

Collège Anne de Bretagne
36 allée de la Bourgonnière
44800 SAINT-HERBLAIN

Dossier suivi par :
Emmanuelle MERCURI

02.28.06.12.01

[gestionnaire.0440016D@ac-
nantes.fr](mailto:gestionnaire.0440016D@ac-nantes.fr)

Dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC), le collège Anne de Bretagne organise :

Un repas solidaire le lundi 16 mai 2022 midi

En faveur de *l'association Secours Populaire* de Saint Herblain.

Ce projet citoyen et solidaire concerne toutes les personnes du collège.

Concrètement, ce midi-là, tous les élèves et personnels volontaires déjeuneront à la cantine d'une assiette de riz avec sauce et d'une pomme en lieu et place du menu habituel.

Le collège reversera à l'association **Secours Populaire** la somme (différence entre le prix des denrées du repas et le coût de revient de ces aliments) dégagée par cette opération.

Les élèves demi-pensionnaires le lundi seront automatiquement inscrits.

Si toutefois, vous ne souhaitez pas que votre enfant participe à l'opération, nous vous remercions de nous en informer avant le 6 mai (gestionnaire.0440016d@ac-nantes.fr ou par un mot sur papier libre) : un repas traditionnel lui sera alors servi.

Les élèves externes ou ne déjeunant pas le lundi ainsi que les personnels peuvent participer en s'inscrivant à la demi-pension ce jour-là (4.40€ à déposer au secrétariat de gestion) avant le 6 mai.

Cette action s'inscrit dans la volonté du collège de poursuivre son engagement dans la démarche de développement durable.

Ensemble, faisons vivre la solidarité.

L'équipe de direction du collège